



# Les NAO pour les salaires 2025

## Le contexte de Teréga Solutions

- Les précédentes négociations n’avaient pas abouti car la direction ne tenait pas compte des spécificités de Teréga Solutions et faisait sciemment le choix d’une solution majoritairement défavorable pour ses salariés.
- Les incertitudes réglementaires et de marché dans le domaine de l'énergie (CO2, CH4, H2) créent un stress important pour les salariés en première ligne.
- La suppression de la prime de fin de carrière mal comprise par les salariés. Elle envoie le signal que l’engagement et la fidélité ne sont pas reconnue par la direction.
- Les résultats économiques inférieurs aux prévisions impactent fortement l'intéressement pour la deuxième année consécutive, sans récompenser la performance collective vantée largement par la Direction dans ses communications.
- Malgré des mesures favorables en 2024, les augmentations générales cumulées restent inférieures à l'inflation, entraînant une perte de pouvoir d'achat de 4% sur les 4 dernières années.
- Un recul de l’ensemble des primes basées sur le point UFIP défavorable de 7% par rapport à l’inflation sur les 4 dernières années.
- Une prévision d’inflation pour 2025 : 1,5 % (Source Banque de France).

## Notre délégation pour cette négociation

- ☐ Teréga Solutions : Nicolas Grzeskowiak

# Les NAO 2025 seront l'opportunité pour la direction d'apporter un message positif pour maintenir la cohésion et la motivation

## L'UNSA revendique :

+ **2 %** d'augmentation générale pour **TOUS** les salariés afin de maintenir le pouvoir d'achat et maîtriser l'érosion salariale constatée sur les 4 dernières années.

Une enveloppe de **2 %** pour les augmentations individuelles à la hauteur des performances réalisées et de l'engagement des collaborateurs en 2024.

- Un pourcentage d'AG identique pour tous les salariés.
- Un supplément d'intéressement afin de récompenser et fidéliser les salariés.
- L'application a minima de toutes les mesures obtenues lors des négociations de Teréga SA.
- L'application à TSOL de la prime d'ancienneté pour les cadres.
- Un alignement des pratiques sur les bonus (constat : 5% des effectifs pour TSOL et 20% pour TSA !).

Et sans oublier :

- La création d'une prime de tutorat pour l'accompagnement des stagiaires et des contrats étudiants.
- Réévaluation des tickets restaurants.
- La réévaluation de la prime équipement pour le télétravail.

3 réunions de négociations sont prévues les 16, 23 et 30 janvier.

**Moi ça va,  
je suis à l'UNSA !**



Pour vous informer, recevoir nos communiqués ou nous rejoindre, contactez Frédérique Braguier

[syndicat-unsaterega.fr](mailto:syndicat-unsaterega.fr)

[www.unsa-terega.org](http://www.unsa-terega.org)